

Vous travaillez dans la CP 337? Le RMMG va augmenter.

Adaptation du revenu minimum mensuel garanti pour les travailleurs de la commission paritaire auxiliaire du secteur non-marchand

Le revenu minimum mensuel garanti (RMMG) pour les travailleurs de la commission paritaire auxiliaire du secteur non-marchand est adapté **à partir du 1er juin 2016**.

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
	Et plus jeune		0m anc.	6m anc.	12m anc.
Par mois	€ 1.072,35	€ 1.164,27	€ 1.531,93	€ 1.572,58	€ 1.590,64
Par heure	€ 6,5123	€ 7,0704	€ 9,3032	€ 9,5501	€ 9,6598

Les revenus minimums mensuels garantis d'application pour les travailleurs de 18,19 et 20 ans engagés sur base d'un contrat étudiant sont les suivants:

Âge	Par mois	Par heure
20 ans	€ 1.440,01	€ 8,7450
19 ans	€ 1.348,10	€ 8,1868
18 ans	€ 1.256,18	€ 7,6286

Votre Liberté
Votre Voix

